

La CCI 22 et Côtes d'Armor Développement partenaires

Conférence de presse

Vendredi 2 décembre

avec

- Dominique Lecomte, Président de la CCI
- Monique Le Clézio, Président de Côtes d'Armor Développement
- Michel Brémont, Vice-Président du Conseil Général
- Thierry Troesch, vice-Président de la CCI et dirigeant de l'entreprise Armor Précision
- Laurent Queffurus, Directeur général de Côtes d'Armor Développement
- Christophe Le Nancq, Directeur des Services aux entreprises de la CCI
- Et Daniel Cadalen, Chargé de mission CCI/CAD

Votre contact presse :
Vanessa ERMEL
02 96 78 68 79 – vanessa.ermel@cotesdarmor.cci.fr

La CCI des Côtes d'Armor et Côtes d'Armor Développement, sont deux structures qui poursuivent les mêmes objectifs : développer le territoire et les entreprises. Pour ce faire, elles ont développé des compétences différentes mais complémentaires.

Depuis longtemps, la CCI et CAD interviennent ensemble sur certains dossiers. Restait encore à renforcer et officialiser cette collaboration. C'est chose faite aujourd'hui, avec la signature d'une convention de partenariat.

Le premier sujet sur laquelle la CCI et CAD ont travaillé en étroite collaboration depuis le début la rentrée, est celui du projet de parc éolien offshore en Baie de Saint-Brieuc. Ce dossier est donc l'occasion d'illustrer parfaitement l'intérêt pour les acteurs de l'économie, d'engager une démarche commune, pour le bénéfice de tous.

Le partenariat

L'accord de collaboration entre la Chambre de Commerce et d'industrie et Côtes d'Armor Développement va porter sur trois points :

- 1. Renforcer leurs capacités d'initiatives sur des dossiers majeurs pour l'économie du département,**
- 2. Partager des analyses sur l'évolution du tissu économique et faciliter leur appropriation par les décideurs publics et privés,**
- 3. Rechercher des complémentarités sur des dossiers industriels et le secteur de l'économie maritime.**

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Dans le domaine des études, la CCI et CAD réaliseront ensemble un document présentant l'entrepreneuriat en Côtes d'Armor et plus spécifiquement l'économie touristique (en partenariat avec Cotes d'Armor Tourisme). Les structures vont également mettre au point un outil commun de suivi de l'évolution des zones d'activités et des entreprises présentes sur ces zones.

Enfin, elles élaboreront une analyse de l'économie costarmoricaïne.

Dans un second domaine, celui de l'animation des territoires, la CCI et CAD ont déjà commencé à travailler ensemble, dans le cadre de l'élaboration du SCOT (Schéma de cohérente territoriale) du Pays de Dinan. En effet la CCI a engagé en octobre, un travail de sensibilisation des entreprises aux enjeux du SCOT.

Par ailleurs, CAD, qui organise une opération de mise en relation d'affaires sur le développement commercial, au 1^{er} trimestre 2012, sur le Pays de Dinan, pourra s'appuyer sur la CCI pour un soutien technique.

CAD et la CCI suivront des entreprises qualifiées de « stratégiques » dans le cadre d'un partenariat plus large, associant l'ADIT et Zoopôle Développement.

Enfin, les deux structures travaillent déjà ensemble sur le projet d'éolien offshore.

Le projet de parc éolien

Depuis le début d'année, nous savons que la Baie de Saint-Brieuc a été retenue pour accueillir un des premiers parcs éoliens offshore français. Cet important projet est une réelle opportunité économique pour le territoire. C'est pourquoi la CCI et Côtes d'Armor Développement ont choisi d'unir leur force pour que l'économie du territoire puisse tirer de ce projet, le maximum de bénéfices.

Le véritable enjeu pour notre département, est d'arriver à créer une filière industrielle compétitive, structurée et intégrée, notamment vis-à-vis des concurrents étrangers, déjà bien implantés. Pour cela, les entreprises devront bénéficier d'un savoir-faire et de compétences en lien avec l'éolien offshore, d'un outil industriel dimensionné et d'une grande solidité financière. L'innovation sera également un atout majeur. Pour faire ces compétences, notre département devra aussi se doter d'une offre de formation adaptée à l'éolien offshore, afin de former une partie des 200 000 emplois que seront dédiés à ce secteur en Europe, d'ici 2020.

La CCI et le Conseil général ont donc recruté un chargé de mission, qui travaillera également avec Côtes d'Armor Développement et qui aura pour mission :

1. D'identifier les attentes précises des consortiums et des industriels qui les composent :

- d'une part sur la phase de construction et de croiser les potentialités costarmoricaines en ce domaine ;
- d'autre part sur la maintenance, la formation, la logistique au sens large qu'ils attendent (transport des pièces, contraintes portuaires, aéroportuaires ou de réseau routier, ...).

2. D'intégrer les entreprises costarmoricaines dans ce projet (aider les PME-PMI à basculer vers le marché de l'éolien et valoriser le potentiel industriel auprès des porteurs de projet).

3. D'intégrer les organismes costarmoricains de formation initiale et/ou continue au projet éolien.

Trois consortiums se sont positionnés sur ce projet : *Areva, Siemens et Alstom*. Les trois ont été rencontrés et ont pu découvrir les installations portuaires de notre département, grâce à une visite organisée par le Conseil général, à laquelle participait la CCI.

De plus, les entreprises identifiées par le Chargé de mission comme pouvant répondre aux besoins des consortiums ont intégré la deuxième édition de l'annuaire réalisé par Bretagne Pôle Naval.

Enfin, les consortiums ont pu rencontrer les entreprises locales en direct, lors de rendez-vous d'affaires. Certains protocoles de partenariats ont déjà été signés.

Rappel du projet de parc éolien en Baie de Saint-Brieuc

- Une centaine d'éoliennes
- Un investissement de 1 à 2 milliards d'euros
- 2 à 3 ans de travaux
- Une exploitation d'une vingtaine d'années
- Des éoliennes de 150m de haut
- Un parc de 65km²